

Jacques LE NAY  
votre Sénateur  
vous informe

Info-Sénat :  
l'actualité du Sénat  
N° 59 – 30 septembre 2019



Les travaux de la semaine passée



#### DANS LE MORBIHAN

##### Prise de commandement du groupement de Gendarmerie du Morbihan par le Colonel ESTÈVE



Le 27 septembre, Jacques LE NAY s'est rendu à Vannes, sur l'esplanade Simone VEIL, à l'occasion de la prise de commandement du groupement de Gendarmerie du Morbihan par le Colonel Pascal ESTÈVE. Cette cérémonie symbolique s'est déroulée en présence notamment du Général de Corps d'Armée Alain PIDOUX.

Au cours de cette séquence, les fanions ont été remis aux commandants de compagnie de Vannes, Pontivy, Ploërmel et de Lorient, ainsi qu'au commandant d'escadron départemental de la sécurité routière.

##### Inauguration des nouveaux bâtiments de l'Ecole QUEUDET à Le Croisty



Le 28 septembre, Jacques LE NAY était aux côtés du maire de la commune Bruno LAVAREC pour l'inauguration de la restauration de l'Ecole QUEUDET à Le Croisty.

Cette manifestation s'est déroulée en présence du sous-préfet de Pontivy et de nombreux élus de Roi Morvan Communauté. Pour Jacques LE NAY « *cet équipement en faveur de l'enfance offre désormais de meilleures conditions de travail pour les enfants et les enseignants. Il témoigne de l'implication et du dynamisme de la commune qui a investi plus de 315 000 € dans cette restauration* ».

47 % de l'investissement ont été subventionnés par l'Etat et 30 % par le Département.

#### AU PARLEMENT

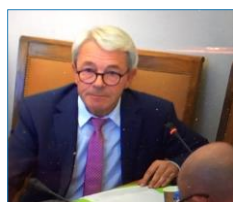
##### Au colloque du groupe Union centriste « La différenciation territoriale : tous égaux, tous différents ? »



Jacques LE NAY a participé au colloque « *La différenciation territoriale : tous égaux, tous différents ?* » organisé par le groupe Union centriste le 23 septembre. Les deux tables rondes, « les élus face à la différenciation territoriale : outils existants et leviers inexploités » d'une part et « la différenciation territoriale : un nouvel élan pour la décentralisation » d'autre part ont permis de soulever un certain nombre de questions relatives à un nouvel acte de décentralisation à l'heure d'évolutions législatives annoncées pour les collectivités.

Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a clôturé cette manifestation.

##### Contrôle sanitaire des produits alimentaires, auditions de Jean-Michel THILLIER et Bruno FERREIRA



La *Comprehensive Economic and Trade Agreement* (CETA) est un accord commercial bilatéral de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada. Il réduit drastiquement les barrières tarifaires et non-tarifaires aux échanges commerciaux, mais s'étend également à d'autres aspects liés à l'exportation des biens et des services, ainsi qu'aux possibilités d'investissements des entreprises européennes et canadiennes.

Jean-Michel THILLIER, directeur général adjoint des Douanes et des droits indirects et Bruno FERREIRA, directeur général de l'Alimentation ont été entendus par le groupe de suivi sur les négociations commerciales dont est membre Jacques LE NAY.

Le sénateur a attiré leur attention sur les inquiétudes liées au respect des normes sanitaires et aux importations de viandes bovines ([voir la vidéo](#)). Les normes et les modalités de contrôle sanitaire des produits alimentaires et agroalimentaires importés de pays tiers dans l'Union européenne étaient à l'ordre du jour de cette audition.

##### Jacques LE NAY rend hommage au Président Jacques CHIRAC



L'ancien Président de la République Jacques Chirac est décédé le 26 septembre à l'âge de 86 ans.

De son entrée en politique à la fin des années 1960, à son départ de l'Élysée en 2007, il aura été pendant près de 40 ans l'une des figures incontournables de la vie politique française.

« *C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès du Président Jacques CHIRAC. Son humanisme, sa personnalité, sa culture, son amour de la France et des Français auront été la marque de fabrique de son engagement politique et de ses 12 années à la présidence de la République. Grand visionnaire, il a porté haut les couleurs de la France sur la scène internationale et il a toujours travaillé dans le sens de la cohésion du pays. J'ai naturellement une pensée particulière pour son épouse, pour sa fille et ses proches* » a déclaré Jacques LE NAY.

Avec une importante délégation de parlementaires, le sénateur a assisté en l'église Saint Sulpice à la cérémonie en hommage à Jacques CHIRAC. Il s'est ensuite rendu à la Présidence du Sénat pour une minute de silence en présence de Gérard LARCHER.

**Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019****À 14 heures 30 et le soir**

- Ouverture de la session ordinaire 2019-2020
- Débat sur la régression de la place de l'agriculture française sur les marchés internationaux et les conséquences en termes de qualité et de protection du consommateur de produits importés qui ne correspondent pas aux normes françaises (demande du groupe Les Républicains)
- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi visant à encourager l'adoption de règlements locaux de publicité intercommunaux, présentée par M. Serge BABARY et plusieurs de ses collègues ([n° 456, 2018-2019](#)) (demande du groupe Les Républicains)
- Proposition de loi tendant à réprimer les entraves à l'exercice des libertés ainsi qu'à la tenue des événements et à l'exercice d'activités autorisés par la loi, présentée par M. Jean-Noël CARDOUX et plusieurs de ses collègues ([n° 23, 2018-2019](#)) (demande du groupe Les Républicains)

**Mercredi 2 octobre 2019****À 15 heures :**

- Questions d'actualité au Gouvernement

**À 16 heures 30 et le soir :**

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution, sur la politique migratoire de la France et de l'Europe
- Débat sur les conclusions du rapport d'information : « Sécurité des ponts : éviter un drame » (demande de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable)
- Débat sur : « L'intelligence artificielle : enjeux politiques, stratégiques et économiques » (demande du groupe RDSE)

**Jeudi 3 octobre 2019****À 10 heures 30 :**

- Débat sur les conclusions du rapport d'information : « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée » (demande de la délégation sénatoriale à la prospective)

**À 14 heures 30 :**

- Débat sur les conclusions du rapport d'information : « Violences sexuelles sur mineurs en institutions : pouvoir confier ses enfants en toute sécurité » (demande de la MCI Répression infractions sexuelles sur mineurs)
- Débat sur la santé en Guyane (demande de la commission des affaires sociales)

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN  
E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)  
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthy  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateur parlementaire  
Okba MERABET

Tél : 06 31 48 21 80 – E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Collaborateurs parlementaires  
Vincent COWET – Tél : 06 28 28 74 66  
Gwenn LE NAY – Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan  
Conception et réalisation : Laurence FANE – [laurence.fane@orange.fr](mailto:laurence.fane@orange.fr)